

Profession : bio-entrepreneur

« Faisons autrement »

Profession : bio-entrepreneur est devenu, au MEDEC, le carrefour de référence où chercheurs, industriels et professionnels se retrouvent chaque année. Avec cette particularité d'être à la fois expert et gratuit, ancré dans le monde médical et ouvert sur les expériences de pointe à l'étranger. Cette année : le Québec.

« LE MESSAGE de notre colloque : "Faire autrement", la confirmation de l'intérêt de l'ouverture de notre secteur et l'absolue nécessité de son industrialisation ont été parfaitement compris », résume avec satisfaction Manuel Gea, président-fondateur de Centrale-Santé (Association des centrauxiens). « Le grand nombre d'inscrits nous a permis de dépasser nos objectifs en fréquentation instantanée, et de pouvoir réaliser une sélection plus forte des participants pour une meilleure diversité et représentativité de l'auditoire, dans l'intérêt de tous. Biomedec et l'annonce des événements partenariaux ont aussi répondu à nos attentes et confirment l'intérêt du couplage et le rôle intégrateur de Profession : bio-entrepreneur. Le "réseautage", comme le disent nos amis québécois, a fonctionné et des projets de collaborations sont nés. »

Dynamisme et volonté de réussir. La présence, le premier jour, de quatre pôles de compétitivité français (trois en biotechnologies rouges et un en biotechnologie blanche, voir encadré)

Quatre domaines d'application

- Biotechnologies vertes : agroalimentaire ;
- Biotechnologies rouges : santé humaine et animale ;
- Biotechnologies blanches : énergie, matériaux, chimie, environnement ;
- Biotechnologies bleues : ressources de la mer.



Dr Pierre Le Sourd, président du Leem

réunis pour la première fois, ainsi que du pôle de référence québécois, ont effectivement montré un dynamisme et une volonté de réussir. En France, aujourd'hui, les pôles de compétitivité sont une réalité. Méditech Santé Paris Ile-de-France est un pôle mondial né le 12 juillet 2005. Son ambition est de devenir en 2010 le premier cluster européen en innovation thérapeutique. Il se concentre sur six thèmes d'excellence : trois thérapeutiques (SNC, oncologie, infectiologie), et trois technologies (médecine moléculaire-cellulaire, imagerie, sciences et techniques du médicament). A ce jour, quinze projets collaboratifs à visée industrielle, ouvrant des financements publics, ont d'ores et déjà été labélisés. Le pôle de compétitivité mondial Alsace Innovations Thérapeutiques a, lui, pour objectif de créer 5 000 emplois d'ici à 2015 via 90 sociétés nouvelles, l'implantation de 45 autres et le doublement des partenariats public et privé. Son activité se décline autour de deux axes technologiques : la biotech (« De la chimie et des gènes vers le médicament »), et le MedTech (« Imagerie et robotique médicale et chirurgicale »). Deux types de projets y sont menés. Les premiers, structurants, visent à offrir un environnement propice à l'innovation, un ac-

compagnement au développement des projets et des services pour le développement des entreprises. Les seconds sont des projets de collaboration, innovants, à fort contenu technologique, associant laboratoires publics et industriels, et créant des richesses économiques et des emplois.

Dans le domaine des biotechnologies blanches, le pôle Picardie Champagne-Ardenne repose sur l'association des industries et des agroressources. Cette démarche partenariale, qui a été conçue pour dégager des synergies autour de projets innovants, réunit aujourd'hui 89 adhérents : 50 sociétés (PME, groupes et coopératives), 21 établissements de recherche (universités, centres techniques), et 18 fédérations et chambres consulaires. En février dernier, 17 projets ont été examinés par le Bureau, et 8 ont été labélisés pour un montant global de 25 M d'euros. Enfin, la région Paca a présenté son dernier-né, le pôle de compétitivité Orphème, dédié aux pathologies émergentes et aux maladies orphelines, tout juste labélisé.

Le cluster, un concept intégré et exigeant. Mais les secrets d'un biocluster qui marche ont été révélés par Pierre Bélanger, P-DG de la Cité de la Biotech de Montréal, le pôle de référence québécois. Rappelons qu'un cluster regroupe des entreprises de taille diverse, unies par une communauté d'intérêts (contraintes et besoins communs), des complémentarités ou des interdépendances, et développant volontairement des relations de coopération dans un ou plusieurs domaines. Le cluster regroupe aussi des institutions, principalement d'enseignement et de recherche, avec lesquelles les entreprises développent des collaborations. « Il ne suffit pas d'avoir plusieurs entreprises dans un secteur donné pour avoir un cluster », a fort opportunément rappelé Pierre Bélanger. « Le concept est plus intégré, plus exigeant », a-t-il ajouté, avant d'énoncer les cinq conditions essentielles pour l'élaboration d'un cluster :

- 1) faire le bilan des actifs ;
 - 2) modifier la stratégie de développement ;
 - 3) adopter une démarche de branding, de marketing et de communication ;
 - 4) développer des outils, des infrastructures et des partenariats ;
 - 5) développer l'économie scientifique par la mise en œuvre du partenariat universités-entreprises. « L'objectif est de faire émerger une nouvelle culture scientifique et économique mieux organisée, avec des objectifs d'affaires et de croissance dans les marchés internationaux, a conclu le P-DG. On ne saurait créer la prospérité sans solidifier comme jamais auparavant les liens entre les universités et les entreprises. L'une et l'autre se nourrissent de leur présence réciproque. »
- Lors de la deuxième journée, les différentes présentations ont montré que la biotech est en train de se réinventer au travers



Plus de 400 congressistes ont assisté à ces deux journées du Forum « Profession : bio-entrepreneur » 2006 (5^e édition)

d'expériences de mutualisation de ressources rares (business place du club Alfa), d'innovation de rupture (projet AdebioTech sur l'allergie et présentation d'une avancée significative en matière de biologie intégrative prédictive sur la maladie de Creutzfeldt-Jakob), et de programmes de formation. Evoquant « l'irrésistible montée en puissance des biotechnologies », le Dr Pierre Le Sourd, président du Leem, a souligné que les Entreprises du médicament avaient su anticiper ces bouleversements. « Elles ont intégré l'enjeu des biotechnologies, un secteur qui constitue un vivier d'innovations et un relais de croissance potentiel, et qui permet de répondre à des besoins médicaux peu ou mal satisfaits », a-t-il relevé. En 2004, le Leem a d'ailleurs créé un comité « Biotechnologies » pour contribuer à ce que la France joue un rôle majeur dans ce domaine.

Un vivier d'innovations et un relais de croissance potentiel. Ce comité s'est doté de deux missions : fédérer et mobiliser les différents acteurs concernés, et être une force de proposition pour inciter au développement de ce secteur. Une mobilisation qui a trouvé écho dans des décisions politiques majeures comme le Conseil stratégique des industries de santé du 25 avril 2005, la création des pôles de compétitivité, ou encore la loi de programmation et d'orientation pour la recherche de l'automne 2005. Mais le Leem veut aller encore plus loin, et demande une nouvelle réunion du Conseil stratégique des industries de santé. « Les Entreprises du médicament jugent en effet indispensable de participer au maillage technologique qui assurera le progrès thérapeutique de demain », a lancé Pierre Le Sourd. Pour faire plus de poids, le comité « Biotechnologies » du Leem a parallèlement demandé au gouvernement « de faire des biotechnologies une priorité, à l'instar des politiques pratiquées dans les clusters américains ».

Un projet national de formation. Le fort engagement du Leem en faveur des PME de haute technologie s'est notamment traduit par la formation des salariés des biotechnologies aux cultures Business et Médicament, via le montage d'un projet national à financement européen. Une action conçue « pour doter les jeunes pousses de compétences clés pour leur survie et leur développement » grâce à l'organisation de formations spécifiques ou l'adaptation de for-

mations existantes accessibles aux Tpe et Pme, mais également aux doctorants en bio. Ainsi, en 2005, cinq stages cofinancés ont permis de former 36 personnes au total, sur les thèmes suivants : stratégie de l'entreprise et organisation dans les biotech (HEC), cycle de vie du médicament (Ifis), management (Institut français de gestion), culture entreprise et orientation résultats (Acriter), et anglais « spécifique métier » (Matrix Consultants). Ces actions ont été reconduites en 2006, en intégrant les évolutions nécessaires identifiées lors des sessions pilotes. Un sixième stage en communication et relations clients a également été créé.

Conjointement, des solutions innovantes, de type « partage de personnel » ou « second élan de carrière », sont mises en place afin d'aider ces jeunes pousses à attirer des profils seniors. Dans le même temps, le Leem entend, d'une part, renforcer le maillage des cursus de formation pour faire évoluer la démarche fondamentale de recherche et développement et optimiser le passage à l'industrialisation et, d'autre part, encadrer les 500 programmes de formation recensés en France par la promotion d'une charte de recommandations.

« Last but not least », les Entreprises du médicament réfléchissent sur l'intérêt de faire évoluer la notion de responsabilité pharmaceutique à la bioproduction, afin de permettre le recours aux experts industriels adéquats. Et proposent au ministère de la Santé et à l'Ordre des pharmaciens de réfléchir à l'adaptation des critères de la responsabilité pharmaceutique et des quotas de pharmaciens à la bioproduction. Véritable enjeu pour les entreprises et les patients, la bioproduction est en effet un avantage national à exploiter, puisque la France est le premier producteur européen – et quatrième mondial – de médicaments. Un avantage bien compris par les pôles de compétitivité, qui ont pris en compte cette thématique, et dont l'importance est reconnue pour les essais cliniques. Mais des efforts restent nécessaires pour attirer les investisseurs internationaux.

Pour information, EuroBio 2006 se tiendra pour la première fois à Paris, du 25 au 27 octobre prochain.

» ANNE FELLMANN

Pour en savoir plus et télécharger les présentations : www.centrale-sante.net. Journées organisées par Centrale-Santé, avec la participation et le soutien du Leem, d'Alsace Biovalley, de Biocitech, du Génomipole, de Provence Promotion, de Bionest Partners, du CEA (Fontenay-aux-Roses), d'Amgen, de sanofi-aventis, des Laboratoires Pierre Fabre et de Formitel.

• Archives • Annonces classées
• FMC • Dossier personnel...

www.
quotimed.com

LE COMPLÉMENT IDÉAL
DU QUOTIDIEN DU MÉDECIN